



I Le contexte global

Superficie : 45 226 km²

Population : 1,41 M (urbaine: 0,96 / rurale: 0,45)

PIB/hab 2007: 6487 USD

Régime: république parlementaire

Divisions administratives: 15 comtés

(*maakonnad*, singulier *maakond*): Harjumaa (Tallinn), Hiiumaa (Kardla), Ida-Virumaa (Johvi), Jarvamaa (Paide), Jogevee (Jogeva), Laanemaa (Haapsalu), Laane-Virumaa (Rakvere), Parnumaa (Parnu), Polvamaa (Polva), Raplamaa (Rapla), Saaremaa (Kuressaare), Tartumaa (Tartu), Valgamaa (Valga), Viljandimaa (Viljandi), Vorumaa (Voru)

I La ressource

		France
Précipitations moyennes (mm/an)	626	867
Ressources en eau renouvelables globales (km ³ /an)	12.81	203,70
Ressources en eau renouvelables globales (m ³ /personne/an)	9195	3439
Consommation totale (km ³ /an)	0.15	39,96
Agriculture (%)	5	10
Domestique (%)	56	16
Industrie (incluant la production énergétique) (%)	39	74

Source FAO, Aquastat, 2005

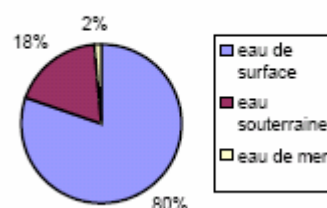
Sources d'extraction d'eau en 2001

Sources	Millions de m ³	%
Eau en surface	1200	80%
Eau souterraine	272	18%
Eau de mer	22	2%
Total	1494	100%

Source : Bureau estonien des statistiques

Date de mise à jour: 15/01/2007

Sources d'extraction d'eau en ESTONIE
(total : 1494 Millions de m³)



Les eaux de surface et souterraines constituent la principale source d'approvisionnement en eau de l'Estonie.

Les eaux souterraines alimentent la majorité des villes et agglomérations (65% de la population alimentée) en eau potable tandis que celles de surface servent au secteur industriel notamment pour la production d'énergie.

Cependant, l'eau potable des villes de Tallinn et Narva est fournie par des eaux de surface (lacs essentiellement).

Depuis 1990, le volume d'extraction d'eau a diminué de 55% pour atteindre 1494 millions de m³ en 2001. Ce phénomène est dû à la mise en place de mesures d'économie non seulement dans les grandes entreprises mais surtout pour les besoins domestiques et à la prise en compte des facteurs environnementaux.

Les trois principaux problèmes estoniens en matière d'eau sont :

- la qualité de l'eau en surface ou en souterrain ne respecte pas, dans plusieurs régions, les normes estoniennes qui correspondent aux normes européennes,
- la pollution des eaux souterraines par les hydrocarbures, les nitrates, les solvants organiques et les métaux lourds,
- l'absence d'équipements de traitement des eaux usées et la vétusté des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans certaines localités.

II Les mécanismes politico-institutionnels

II.1 Les acteurs de l'eau

Depuis 1991, les responsabilités en matière d'environnement ont été décentralisées de l'échelon national à des institutions régionales ou locales. Il existe aujourd'hui trois niveaux de compétence :

- le **ministère de l'Environnement**, qui administre et met en oeuvre la politique nationale de l'environnement, coordonne les activités nationales de son ressort et gère la coopération internationale,
- les **services environnementaux des Autorités Régionales** (comtés, provinces), organismes d'inspection qui assurent la surveillance de l'environnement, l'application de la réglementation, l'octroi des permis d'environnement et du recouvrement des redevances,
- les **services municipaux** créés par les autorités locales, qui gèrent les réseaux d'eau potable, d'assainissement et l'épuration des eaux usées.

II.2 Cadre réglementaire

Dès 1994, le gouvernement estonien a adopté les premières mesures de protection de l'eau. Ce n'est toutefois qu'en 1998 que le ministère de l'Environnement a établi sa "stratégie nationale pour l'environnement" présentant les objectifs à court terme (1998-2000) et à long terme (2010).

En juin 2001, le Parlement estonien a adopté le "Plan National d'Actions pour l'Environnement" (PNAE), à mener entre 2001-2003, qui classe les problèmes d'environnement selon différents critères (risques pour la santé publique, etc.), et énumère les solutions envisageables par rapport à leur coût, ainsi que les ressources nécessaires à leur mise en oeuvre.

II.3 La gestion des cours d'eau et bassins versants

II.3.1 La réglementation des cours d'eau

Par sa position de nouvel état européen, conformément à la DCE, la réglementation distingue les catégories suivantes :

- Rivière ;
- Lac ;
- Eaux côtières ;
- Masse d'eau fortement modifiée ;
- Masse d'eau artificielle.

II.3.2 La planification

Le pays étant nouvel état européen, les outils de mise en place de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau ont été développés : état des lieux, programme de mesures, monitoring ou encore consultation du public.

II.3.3 Les conventions internationales

Le pays a ratifié la Convention de Ramsar sur la protection des zones humides en 1994 (11 sites inscrits) ainsi que la convention d'Helsinki sur la protection de la Mer Baltique.

II.3.4 La protection contre les inondations

Le Ministère de l'Environnement a lancé une étude pour la cartographie des zones à risques, mettant en évidence 15 régions. Des projets sont en cours pour lutter contre les risques (rénovation des barrages, etc.)

II.3.5 Le financement de la politique de l'eau

En matière d'environnement, les pouvoirs publics estoniens semblent accorder la priorité au secteur de l'eau, afin d'améliorer sa distribution, sa qualité et le traitement des eaux usées. Ce secteur nécessite de lourds investissements et a fait l'objet des premiers projets planifiés dans le cadre du programme européen ISPA.

En 1999, le ministère estonien de l'environnement a développé un plan (Global Water Partnership) qui prévoyait :

- la reconstruction de 500 km de canalisation d'eau potable,
- la rénovation de 900 km de canalisation d'eau potable,
- la rénovation et/ou la reconstruction de 60 stations de pompage,
- la reconstruction de 50 stations de potabilisation ou d'équipement de traitement,
- la rénovation de 130 puits de forage.

Les investissements du secteur publics sont estimés à près de 268 M€ pour l'approvisionnement en eau potable et 320 M€ pour l'assainissement sur la période 2000 à 2010.

III Les services de l'eau et d'assainissement

III.1 Quelques chiffres

Situation de l'AEP

En 2001, 77% des Estoniens avaient accès à des réseaux d'approvisionnement en eau potable. Cependant, le taux de raccordement varie fortement selon si l'on se trouve en milieu urbain ou rural. Il est de 80-95% dans les grandes agglomérations ou en milieu urbain.

Consommation d'eau (en millions de m³) en 2000 et 2001

	2000	2001
Domestique	49	46
Industrielle	49	43
Pour l'énergie	1119	1104
Pour l'agriculture	4	4
Pour l'aquaculture	50	68
Total	1271	1265

Source : Bureau estonien des statistiques

Depuis 1990, la consommation d'eau, tous types d'utilisateurs confondus, a diminué de 58% pour atteindre 1265 millions de m³ en 2001.

Aujourd'hui, l'Estonie compte seulement 23 usines de potabilisation d'eau. A l'exception des usines récemment construites (Tallinn, Kuressaare, Tartu), la plupart d'entre elles sont obsolètes et vétustes.

Il existe près de 1700 puits publics ou sources d'approvisionnement en eau potable qui sont placés sous le contrôle sanitaire des services de la protection de la santé. Parmi eux, 173 sites ne respectent pas les normes de sécurité.

Par ailleurs, environ 2400 sources privées d'approvisionnement sont recensées dont un tiers ne respecte pas les normes en vigueur.

L'ensemble du réseau estonien de distribution d'eau est constitué par 3100 km de canalisation, essentiellement en acier et en fonte et datent parfois encore des années 1950-60, donc vétustes. Par conséquent, il n'est pas rare que l'eau potable contienne de fort taux de fer. La corrosion et l'obstruction des conduites entraînent, en heures de pointe, des baisses sensibles de pression.

On estime aujourd'hui qu'un tiers de ces canalisations doit être complètement remplacé et 15% du réseau rénové.

En raison du mauvais état des réseaux de distribution d'eau potable, les pertes en eau sont en moyenne d'environ 30%, atteignant jusqu'à 60% dans le Nord-Est de l'Estonie (région frontalière avec la Russie).

Situation de l'assainissement

**Population urbaine raccordée
aux réseaux d'assainissement
et d'eau potable dans les pays
adhérents
(% - 2001)**

	Assainissement	Eau potable
BU	70%	95%
CZ	75%	87%
EST	77%	82%
HU	51%	91%
LET	77%	75%
LIT	62%	72%
POL	55%	92%
ROU	nd	nd
SLK	55%	83%
SLV	65%	85%

Source : Missions Economiques

Le réseau d'assainissement estonien est caractérisé par l'insuffisance de ses infrastructures de collecte, d'évacuation et de traitement des déchets liquides et des eaux pluviales. Ainsi le taux de raccordement à des réseaux d'assainissement est de 77% de la population en Estonie.

L'ensemble du système d'assainissement est constitué par 3280 km de canalisation.

En 2000, il existait en Estonie :

- 826 stations d'épuration dont 796 d'une capacité de 10 à 1000 m³ par jour et 30 d'une capacité supérieure à 1000 m³,
- 500-600 stations d'épuration primaire
- 70 000 systèmes d'épuration biologique (puits d'absorption, tranchées de filtration, etc.).

En maints endroits, les rejets d'eaux usées non traitées d'origine industrielle et municipale contaminent les eaux de surface et les eaux souterraines. Plusieurs grandes villes ne disposent pas de station d'épuration ou ne traitent qu'une partie de leurs eaux usées.

Les principaux procédés utilisés pour l'épuration des eaux usées sont mécaniques et biologiques.

Le taux de rejet sans traitement est de 3% en Estonie.

L'âge moyen des stations d'épuration dans les villes estoniennes de plus de 5.000 habitants est de 16 ans.

III. 2 Organisation et gestion des services

Les projets de partenariats public-privé ou de privatisation dans le secteur de l'eau sont encore inexistant à l'exception de la municipalité de Tallinn qui a privatisé la société de gestion des eaux Tallinna Vesi, maintenant détenue par la société britannique International Water UU (dont le principal actionnaire est l'américain Bechtel qui contrôle 50,4% du capital).

Contacts:**Ministère de l'Environnement**

Toompuiatee 24, 15172 Tallinn

Web: www.envir.ee**Tallinna Vesi**

Ädala 10, 10614 Tallinn, Estonie

Tél.: (372) 62 62 204,

Fax: (372) 62 62 300,

Web: www.tallinnavesi.ee

Bibliographie et sources d'informations

Missions Economiques de Tallinn, Riga et Vilnius: Le secteur de l'eau dans les Pays Baltes, décembre 2002

Mission Economique de Tallinn: Le secteur de l'eau en Estonie, avril 2003

Mission Economique de Varsovie: Reprise de l'acquis en matière environnementale : des progrès inégalement répartis entre les PECO, janvier 2003

Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Land and Water Development Division. 2005. AQUASTAT Information System on Water and Agriculture: Online database. Rome: FAO.

<http://www.fao.org/waicent/faoinfo/agricult/agl/aglw/aquastat/dbase/index.stm>

Republique Française, Ministère des Affaires étrangères:

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/estonie_221/index.html

ISTED Autorités locales du Monde

<http://www.almwla.org/>

Missions économiques

www.missioneco.org